

Cadres : la fin de l'équilibre ?

« TOUCHE PAS À MES RTT » EXIGENT LES CADRES

L'actuel projet de loi (*) réformant le temps de travail porte de 218 à 235 le plafond de jours de travail par an pour les salariés au forfait, sauf accord contraire conclu dans une entreprise ou une branche. Les cadres n'en veulent pas.

En s'attaquant au « carcan des 35 heures » dans un acharnement idéologique et au mépris des partenaires sociaux, le gouvernement et les députés de la majorité ont pris le risque d'une grave remise en cause des équilibres actuels dans l'entreprise, tant pour les cadres et les autres salariés, que pour les employeurs.

« Touche pas à mes jours RTT » disent les cadres, contrepartie d'un fort investissement au travail qu'ils ne refusent pas, à condition qu'existe cet élément essentiel de l'équilibre vie personnelle - vie professionnelle, les jours RTT permettant respiration et prise de recul. Avec un plafond de 235 jours travaillés par an, faute d'accord collectif, l'équilibre acceptable, patiemment construit entre partenaires sociaux est rompu.

Les cadres au forfait jours ne comptent peut-être pas leurs heures mais ils comptent leurs jours. Et là, précisément, le compte n'y est plus.

Comment travailler plus quand on est déjà à la limite de sa capacité d'absorption de la charge de travail et de stress ? Pour gagner plus ? Comme l'a été la conversion monétaire des comptes épargne temps, la compensation sera vite absorbée dans la rémunération annuelle, fermant la porte à toute autre forme d'augmentation pérenne.

Toutes les études le prouvent : 8 cadres sur 10 ne veulent pas échanger leurs jours RTT contre un complément de salaire. Ils ont bien compris le marché de dupes qui leur est proposé. Ils souhaitent préserver leur équilibre de vie.

Enfin, cette mesure va renforcer les inégalités entre petites et grandes entreprises où existent des accords collectifs et des partenaires pour négocier. C'est la porte ouverte au gré à gré, dans un rapport de force déséquilibré.

35% des entreprises emploient des cadres au forfait en jours. Au total, **83% des cadres** travaillent au forfait, soit un nombre moyen de **214 jours** (Dares, enquête Acemo). **80% sont satisfaits** de cet équilibre (Apec). **81% des cadres ne sont pas prêts à travailler plus** pour gagner plus (LH2-Les Echos). **Et vous ?**

La CFDT Cadres à votre écoute sur www.cadresensemble.net

**Salariés à part entière,
les cadres veulent être respectés.**

[RESPECTÉS]

La CFDT, c'est faire.

www.cadresensemble.net

www.prudhommes2008.com

cfdt
des choix. des actes
Cadres